

**Procès-verbal du Conseil de l'UFR de Droit et de Sciences Economique et Politique
Réunion du jeudi 10 juillet 2025**

Le Conseil de gestion de l'UFR de Droit et de Sciences Economique et Politique de l'Université Bourgogne Europe s'est réuni le jeudi 10 juillet 2025 à 16 heures, salle 219 D/L, sous la présidence de Jimmy LOPEZ, Directeur de l'UFR.

Etaient présents ou représentés :

Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX, Madame Elsa FOREY (participation en visioconférence), Monsieur Alexandre JEANNIN (participation en visioconférence), Madame Natalie JOUBERT (procuration à Anne-Sylvie COURDIER), Monsieur Ivan LEDEZMA, Monsieur Joël MEKHANTAR, Madame Lucie WATRIN (procuration à Pierre BORDAIS), représentant le collège A des enseignants.

Monsieur Dominique BIANCO (procuration à Ivan LEDEZMA), Madame Sonia BODROUX, Monsieur Pierre BORDAIS, Madame Anne-Laure CASSARD, Madame Anne-Sylvie COURDIER, Madame Nathalie DROIN, Monsieur Nicolas GERBAY, Monsieur Fabrice HOARAU, Monsieur Matthieu LLORCA (participation en visioconférence), représentant le collège B des enseignants.

Monsieur Louis BICHEBOIS, représentant le collège des étudiants.

Monsieur Baptiste GUIGNARD, Madame Juliette OLIVIER, représentant le collège BIATSS.

Etaient invités et présents :

Madame Géraldine MAUGAIN (Vice-Doyenne aux relations avec les professionnels et à la communication), Madame Mireille MONNIER (Vice-Doyenne à la pédagogie en Master), Madame Aurélie TOMADINI (Vice-Doyenne à la pédagogie en Licence).

Madame Maud LE BARBANCHON (Responsable Administrative adjointe), Madame Béatrice LORSON (Responsable de la Bibliothèque de section Droit), Madame Elodie BOUCHET (Secrétaire de séance).

Etaient excusés :

Madame Rachel GUILLAIN, Monsieur David JACOTOT, Monsieur Stéphane TIZIO, Madame Aurore GRANERO, Monsieur Kourouma GUESSAN-BI, Madame Lucette BROUTECHOUX-BOUVET (1^{ère} Présidente de la Cour d'appel de Dijon), Monsieur David ZUPAN (Président du Tribunal Administratif de Dijon).

--

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 16h10 et rappelle les différents points de l'ordre du jour.

I. Approbation du procès-verbal des deux précédents Conseils de gestion

- **Conseil du 15 mai 2025**

PV approuvé à l'unanimité des présents et représentés (14 voix)

- **Conseil du 18 juin 2025**

PV approuvé à l'unanimité des présents et représentés (14 voix)

II. Informations générales

- **Site de Nevers** : Pour rappel, le Département de la Nièvre a décidé de retirer sa subvention destinée à notre antenne de Nevers. La conséquence directe pourrait être la non reconduction de l'offre de formation à Nevers. Paradoxalement, le Maire de Nevers souhaite l'ouverture d'une Licence Pro en droit sur Nevers et a demandé de préciser les besoins nécessaires à ce projet. Pour ce faire, 3 postes de MCF, 1 secrétariat pédagogique et un budget de fonctionnement ont été proposés. L'étude de cette proposition est en cours.
- **Mon Master** : Le bilan au 10 juillet est plutôt positif. Sur les 8 mentions de l'UFR, une augmentation des candidatures a été constatée et les capacités sont pratiquement toutes atteintes.
- **Organisation des prochains conseils de gestion de l'UFR** : Un planning pour l'année 25-26 sera proposé à la rentrée afin d'anticiper nos prochaines réunions. Afin de réduire la durée des conseils, il est proposé d'augmenter la fréquence des réunions. Les membres du conseil préfèrent majoritairement conserver la fréquence actuelle. Par ailleurs, l'horaire pourrait être modifié, une consultation aura lieu à la rentrée pour déterminer le meilleur créneau.
- **Archivage PV du Conseil** : Il a été demandé de mettre en place un système d'archivage partagé des comptes rendus de Conseils. Dans un premier temps, une équipe teams propre aux membres du Conseil étant déjà existante elle sera sans doute utilisée pour partager tous les documents relatifs aux réunions. Ensuite, une solution d'archivage et de mise à disposition des comptes rendus de Conseil destinée à l'ensemble des personnels de l'UFR sera étudiée à la rentrée.

III. Changements de responsabilités pédagogiques

- L2 Droit Dijon : Madame Sophie MONNIER souhaite quitter ses fonctions de responsable pédagogique la rentrée 2025-2026. Un appel à candidature a été lancé pour les deux amphis. Les candidatures reçues ont été validées par l'équipe pédagogique.
 - Amphi 1 : Madame Isabelle MOINE-DUPUIS, en binôme pour une durée d'1 an avec Aurélie TOMADINI
 - Amphi 2 : Co-responsabilité avec Madame Marie-Clotilde LAULT et Madame Claire SOURZAT

Attribution de la RP L2 Droit Dijon approuvée à l'unanimité des présents et représentés (18 voix)

- L1 Droit Nevers : Madame Henriette BRIQUET souhaite quitter ses fonctions de responsable pédagogique la rentrée 2025-2026. Il n'y a pas eu d'appel à candidature mais une concertation de l'équipe pédagogique durant les dernières délibérations validant l'attribution de la responsabilité à Madame Marion FONTAINE.

Attribution de la RP L1 Droit Nevers approuvée à l'unanimité des présents et représentés (18 voix)

- DU DTA : Madame Angélique THURILLET-BERSOLLE souhaite quitter ses fonctions de responsable pédagogique la rentrée 2025-2026 sur le M2 DME, le M2 Droit Social et les DU DTE et DTA. Madame Céline LAURICHESSE actuellement co-responsable sur ces 4 formations conserve seule la responsabilité du M2 DME, M2 Droit social et DU DTE. Toutefois, elle

souhaite également laisser la responsabilité du DU DTA. Un appel à candidature a été lancé au sein de l'équipe pédagogique donnant lieu à la proposition d'attribution de la responsabilité du DU DTA à Madame Cécile CASEAU-ROCHE.

Attribution de la RP DU DTA approuvée à l'unanimité des présents et représentés (18 voix)

IV. Offre de formations ouvertes à l'international

Les nouvelles formations débutant à la rentrée 2025-2026 ont été ajoutées à l'offre globale de l'UFR, mais la liste des formations ouvertes à l'international n'a pas été modifiée. Les modifications apportées au tableau récapitulatif portent principalement sur certains prérequis, notamment en L1 AES Dijon et Le Creusot, en L2 AES Le Creusot, en M1 JAI et en M2 MEOS.

Ouvertures à l'international approuvées à l'unanimité des présents et représentés (19 voix)

V. Tarifs et conventions

- **Tarif Dépense : DSEP** / Remise des Prix universitaires 24-25 NEVERS cérémonie organisée le 23 juin 2025 : 300 €
 - 10 lauréats - 10 prix universitaires (dont 4 en L1 - 4 en L2 - 2 en LAP)
 - 3 prix remis par l'uB x100€
 - 7 prix partenaires
- **TARIF Dépense : CREDESPO** / Contrat d'aide à la publication avec les éditions Classiques Garnier en faveur de M. Oscar FERREIRA et Mme Elsa FOREY, auteurs de l'ouvrage « Le religieux, gardien des institutions et des libertés ». L'Université Bourgogne Europe s'engage à verser au diffuseur une somme de 2000 euros TTC.
- **TARIF Dépense : CREDESPO** / versera la somme de 500 euros en vue de la réalisation d'un projet de recherche sur les patrimoines matériel et immatériel de la vigne et du vin porté par la MSH de l'UBE.
- **TARIF Dépense : CID** / versera la somme de 500 euros en vue de la réalisation d'un projet de recherche sur les patrimoines matériel et immatériel de la vigne et du vin porté par la MSH de l'UBE.

Tarifs approuvés à l'unanimité des présents et représentés (19 voix)

VI. Questions diverses

Aurélien TOMADINI informe que de nombreuses anomalies sur Ametys ont été constatées mais sont en cours de correction. Une communication sera faite auprès des étudiants à la rentrée.

Concernant le service planning qui demande à recevoir les emplois du temps au 20 juin pour la rentrée 25-26, Anne-Laure CASSARD alerte sur la difficulté à répondre à cette exigence estimant trop tôt pour fournir tous les éléments demandés. Elle suggère une réunion de travail avec M. Renaud Aubert, Responsable du planning, pour convenir d'un calendrier plus raisonnable.

Nicolas GERBAY demande s'il est possible pour les enseignants de bénéficier d'une formation aux 1ers secours, afin d'être en mesure de réagir en cas de difficultés rencontrées souvent pendant la période d'examens. La demande va être remontée au service formation.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance plénière est levée à 17h38.